

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Direction des Archives et de la Documentation

COLLECTION DES ARCHIVES ORALES

AO33

Maurice SCHUMANN

(10 avril 1911 - 9 février 1998)

Ambassadeur de France

Entretien n° 1 du 28 mars 1989

Par

**Maurice Vaisse, professeur des Universités, et Christine Fournié,
conservateur du patrimoine, au ministère des Affaires étrangères**

M. Vaïsse : M. le Président, vous avez été secrétaire d'État aux Affaires Étrangères sous la IV^e République du mois d'août 1951 au mois de juin 1954, c'est-à-dire trois ans ?

M. Schumann : Près de trois ans.

M. Vaïsse : C'est cela et que signifie d'abord cette longévité ministérielle dans une IV^e République dont on dit qu'elle a été le régime de l'instabilité ?

M. Schumann : La IV^e République a été le régime de l'instabilité mais avec une certaine stabilité au Quai d'Orsay. Pendant des années les seuls ministres des Affaires Étrangères étaient Georges Bidault ou Robert Schuman. C'est Robert Schuman qui m'a appelé auprès de lui et quand il est parti Georges Bidault m'a demandé de rester. C'est tout ! Comme j'avais été Président puis Président d'honneur du Mouvement Républicain Populaire auquel ils appartenaient l'un et l'autre ça n'a rien d'extraordinaire. Au demeurant, j'avais toujours refusé d'être ministre parce que je n'avais aucune envie de l'être pendant quinze jours ou trois semaines et, si j'ai accepté d'entrer aux Affaires Étrangères comme secrétaire d'État, c'était parce que j'espérais la longévité dont j'ai bénéficié.

J'ajoute que j'ai été secrétaire d'État dans le Gouvernement de M. Pleven, dans le Gouvernement de M. Edgar Faure, dans le Gouvernement de M. Pinay, dans le Gouvernement de M. René Mayer, dans le Gouvernement de M. Joseph Laniel, tout cela en trois ans, période pendant laquelle les crises ministérielles ont été très nombreuses. C'est ainsi que je me suis trouvé à être chef de la délégation française au couronnement de la reine Elisabeth alors que c'était normalement le ministre qui aurait dû y aller, mais nous étions en pleine crise ministérielle et il entendait ne pas s'éloigner de Paris. C'est ainsi que pendant que M. Bidault était à la conférence de Genève, j'assurais pratiquement l'intérim du ministère bien que, comme vous le savez l'intérim proprement dit, soit toujours confié à un ministre de plein exercice.

Pendant chacune de ces crises ministérielles, Robert Schuman, pour ne parler que de lui, me disait : "Cela ne peut pas durer, cela ne peut pas durer !" Il souffrait cruellement de la précarité des institutions qu'il jugeait incompatible avec une politique extérieure de longue haleine d'une part, et qui ne pouvait pas, d'autre part, s'empêcher de mettre en opposition avec la longévité de Joseph Adenauer, par exemple, qui était pratiquement dans les grands problèmes de politique extérieure son homologue et son interlocuteur habituel. Nul n'était plus sensible à la nécessité de réformer les institutions que Robert Schuman.

Il avait d'ailleurs tiré de cette précarité une conclusion intéressante. Il acceptait, et il l'a expliqué dans un article publié par une revue dont la directrice était Lucie Faure, femme du Président Edgar Faure, il acceptait, sinon de cautionner, du moins de laisser faire une politique à l'égard

des protectorats (de la Tunisie et du Maroc), d'une manière plus générale à l'égard de ce qu'on n'appelait plus l'empire mais de ce qu'on appelait l'Union française¹, politique qui n'était pas conforme à ses convictions profondes. Ses convictions profondes étaient celles que le général de Gaulle devait ensuite faire triompher. Il croyait à la fatalité de la décolonisation mais comme il voulait mener à bien sa politique européenne, c'est-à-dire essentiellement pour lui la réconciliation franco-allemande, il se résignait. Cette résignation j'en ai d'ailleurs été très consciemment la victime parce qu'il était amené à reporter sur moi la responsabilité d'une politique tunisienne et marocaine dont je ne tire aucune fierté mais qui précisément à cause de la précarité des institutions étaient inévitables.

Le général de Gaulle qui était de Gaulle ? Le général de Gaulle qui avait à sa disposition le référendum, la dissolution, toutes les armes de la Constitution de la Ve République, m'a dit lui-même que même avec tout cela il avait pu fort difficilement mener à bien une politique de décolonisation. Sous la IVe République, avec des gouvernements soumis à toutes les pressions que vous savez, jamais cette politique n'aurait pu être conduite à son terme et je dirais même que si elle pouvait être bonne en soi, elle était dans le contexte politique et constitutionnel mauvaise parce qu'elle nous aurait conduits à la guerre civile. Cette guerre civile, la Ve République l'a frôlée, la IVe République avait le devoir de ne pas l'affronter car c'est le pire des maux.

M. Vaïsse : Merci. Les fonctions que vous exerciez en tant que secrétaire d'État, est-ce que ces fonctions ont varié pendant ces trois années de ses attributions ou est-ce que c'est resté la même chose ? Est-ce que ces fonctions étaient définies d'abord pour votre travail ?

M. Schumann : Voilà, une très bonne question, alors si vous faites allusion aux attributions définies par un décret. La réponse ne s'est pas posée puisque j'ai "bénéficié" pendant ces trois années d'une délégation variable et générale. Par exemple, j'ai été chargé de la négociation avec la Sarre, pourquoi ? Parce que là encore M. Robert Schuman (qui avait raison d'ailleurs) ne croyait pas à la possibilité de prolonger indéfiniment le statut de la Sarre. Pour lui, qui connaissait le problème et pour cause, il était lorrain, la Sarre était allemande, les Sarrois étaient allemands et vouloir détacher la Sarre durablement de l'Allemagne était une sottise mais il ne pouvait pas se payer le luxe de le dire. Il préférerait me charger, et je le comprends car il ne me trompait pas, il m'utilisait comme bouc émissaire en me le disant et c'était la base même de notre amitié et de la confiance qu'il avait en moi et du respect que j'avais pour lui. Voilà un exemple : j'ai été chargé des négociations avec la Sarre.

J'ai été chargé des affaires tunisiennes, je ne reviens pas sur ce que je vous ai dit précédemment. Comme les ministres des Affaires étrangères par les temps qui courent voyagent beaucoup, je me

¹ L'Union française est l'organisation politique de la France et de son empire colonial créée par la Constitution de la Quatrième République. Elle associe la métropole et les départements d'outre-mer aux colonies françaises administrées sous la forme de territoires d'outre-mer, territoires associés (sous mandat) et États associés (sous protectorat) de 1946 à 1958.

suis trouvé assis, bien malgré moi, dans le bureau qu'on appelle à tort le bureau de Vergennes, et devant le bureau qu'on appelle à tort le bureau de Vergennes qui pour moi, d'ailleurs, reste le bureau de Robert Schuman car j'ai d'abord travaillé avec lui. J'ai un immense respect pour sa puissance de travail, son ardeur au travail, pour l'usage qu'il faisait de ses dons apparemment limités par son dynamisme. C'est la première fois qu'il y a eu un ministre des Affaires étrangères français qui n'avait pas fait ses études secondaires et supérieures en langue française mais écrivait un excellent Français. Il était le scrupuleux, cet homme le chrétien, cet homme dans toute sa vie publique comme dans toute sa vie privée. Donc, pour moi c'était le bureau de Robert Schuman.

Je me suis vu bien des fois, pendant que j'étais secrétaire d'État, assis derrière ce bureau me demandant si jamais j'y serais un jour comme ministre. L'espérance, il n'y a aucune raison de le cacher parce que le ministre était en voyage et qu'il me faisait confiance. En toute franchise, l'accord a toujours été total entre Robert Schuman et moi, même lorsque j'étais amené à le couvrir en faisant une politique que, ni lui ni moi, n'approuvions totalement du fond de notre cœur. Je n'ai pas toujours été en total accord avec Georges Bidault parce que ce qui devait plus tard provoquer la brouille entre le général de Gaulle et lui, était déjà perceptible et que même sous la IV^e République j'étais gaulliste et n'ai jamais cessé de l'être.

M. Vaïsse : En tant que secrétaire d'État est-ce que vous assistiez au Conseil des ministres ?

M. Schumann : Oui, j'avais ce privilège. On estimait que le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, appelé à remplacer pratiquement son ministre assez souvent, devait être informé de tout. J'étais donc membre de plein exercice du gouvernement, un des secrétaires d'État, je n'étais pas le seul, mais un des secrétaires d'État qui sous les cinq gouvernements que j'ai énumérés tout à l'heure, a participé à tous les conseils alors évidemment j'ai des souvenirs. N'oubliez pas que pendant ces cinq années, il s'est passé beaucoup de choses et fort peu de choses dont il est agréable de se souvenir. L'Indochine par exemple, Dien Bien Phu.

M. Vaïsse : Est-ce que vous avez pris des notes au cours des conseils des ministres ?

M. Schumann : Non, je m'interdisais de prendre des notes. Je considère d'ailleurs que c'est contraire à la déontologie d'un ministre. Je trouve inadmissible que l'on prenne des notes en conseil puisqu'il n'y a pas de compte-rendu du conseil. Le secrétaire général du Gouvernement d'ailleurs assiste au Conseil des ministres sous la Ve République, il n'assistait pas sous la IV^e. Ça n'a pas empêché, d'ailleurs à divers reprises, certains membres du gouvernement que je ne nommerai pas, d'un sexe ou de l'autre, de publier des souvenirs que de toute évidence, ils n'auraient pas eu avec cette précision s'ils n'avaient pas pris soin de prendre des notes mais je ne les juge pas, je ne leur ressemble pas.

M. Vaïsse : Vous avez été donc secrétaire d'État sous des gouvernements différents avec deux ministres qui étaient MRP, est-ce qu'on peut dire que le MRP, à ce moment-là, gérait la politique étrangère de la France ?

M. Schumann : Ça n'a pas beaucoup de sens, bien que la IVe République ait été dénoncée comme le régime des partis, ce n'est pas un parti qui dirige la politique extérieure de la France. La preuve en est, d'ailleurs, que la politique de M. Schuman et celle de M. Bidault n'étaient pas les mêmes. Georges Bidault s'est rallié à la politique européenne de Robert Schuman. C'est ainsi, par exemple, qu'il a joué son atout sur la Communauté Européenne de Défense, sur la célèbre CED, mais au départ il n'y était pas favorable. Il est bien évident, pourquoi le dissimuler, surtout nous qui parlons pour l'histoire et qui entendons être intégralement véridique, pourquoi dissimuler que les positions respectives de Robert Schuman et de Georges Bidault sur l'Outre-mer étaient des positions d'antagonistes. J'entends encore Robert Schuman à l'entrée d'une réunion de groupe sous le Gouvernement Mendès France s'écriant à l'adresse sinon de Bidault lui-même, du moins de quelqu'un qui le suivait et l'approuvait : "Je ne voterai pas contre ma politique !"

Même sur l'Europe, il y a eu des nuances. Je vous en cite une qui est capitale : échec de la CED. Le lendemain de la CED, le Gouvernement Mendès France propose à notre approbation les accords de Paris. Les accords de Londres et de Paris qui comportaient, comme vous le savez, l'entrée de l'Allemagne dans le Pacte Atlantique. Là, j'étais personnellement d'accord avec Georges Bidault, estimant qu'ayant joué notre carrière politique (c'est tout à fait normal d'ailleurs) sur la CED à laquelle le général de Gaulle, que j'ai toujours profondément respecté et aimé, s'opposait violemment parce que nous redoutions (nous sommes en 1954) la reconstitution d'une armée nationale allemande, nous n'avions pas à assumer ou à partager la responsabilité de sa reconstitution. C'est pourquoi nous n'avons pas voté pour les accords de Londres et de Paris. Robert Schuman, au contraire, soucieux avant tout de ne pas se dissocier de la République Fédérale les a votés.

Voilà deux exemples qui vous prouvent qu'on ne peut pas parler de la politique extérieure du MRP. Et si vous désirez savoir ce que la majorité des militants du MRP et la majorité des députés du MRP, et la majorité des sénateurs pensaient des désaccords entre leurs deux représentants à la tête du Quai d'Orsay, sachez que cette majorité, cette grande majorité, était avec et derrière Robert Schuman. À la fin de la IVe République, Georges Bidault était isolé, la preuve en est d'ailleurs qu'il n'a pas pu constituer le gouvernement à la veille des événements du 13 mai alors qu'il avait été pressenti par M. Coty et qu'il a contribué à combattre, à renverser, à combattre le Gouvernement de M. Pflimlin². Il y a d'ailleurs eu un incident frappant à l'Assemblée Nationale puisqu'au moment où il est monté à la tribune pour combattre Pflimlin qui demandait l'investiture, nous avons été un certain nombre à quitter la salle des séances pour nous solidariser avec

² Le gouvernement Pierre Pflimlin a été le gouvernement de la France du 13 mai 1958 au 28 mai 1958.

Pflimlin. Vous avez encore là un exemple puisque Pflimlin était MRP par excellence et que Georges Bidault s'est dressé contre lui.

Appelons les choses par leur nom, Le MRP était mort avant d'avoir disparu. Il était mort parce que divisé contre lui-même sur tous les grands problèmes. On a ensuite cherché à reconstituer son unité autour du général de Gaulle à propos de la politique algérienne et contre le général de Gaulle après l'affaire du drame algérien. Cette manoeuvre (il faut l'appeler par son nom) n'a eu pour effet que de rendre visible et insurmontable les désaccords qu'on avait tout fait pour dissimuler et contourner.

M. Vaïsse : Où passait la ligne de césure ?

M. Schumann : Elle passait à des endroits différents selon qu'il s'agit de l'Europe, qu'il s'agit de la politique à l'égard de l'Outre-mer, plus particulièrement au début de la guerre d'Algérie et du drame algérien, selon qu'il s'agit des rapports avec le général de Gaulle. Il y avait si j'ose dire trois lignes.

M. Vaïsse : Par exemple M. Le Tournot³, il était du côté (*phrase inachevée*).

M. Schumann : Non, c'était Bidault, quand Bidault n'avait plus que quelques députés avec lui, il avait Le Tournot, plus d'ailleurs par affection et attachement personnel. Mais Le Tournot avait une responsabilité d'Algérie, vous vous rappelez l'Indochine et vous vous rappelez qu'après les accords de Genève, dans la carrière politique, il a été brisé avant la fin de la IV^e puisqu'il n'a pas été réélu aux élections du 2 janvier 1956. Son chant du cygne a été un discours bouleversant d'ailleurs (j'ai beaucoup admiré) qu'il a prononcé le jour où Mendès France nous a demandé d'approuver les accords de Genève. Il a fait un discours très émouvant pour assumer la responsabilité entière de son passé et il a conclu par cette phrase : "Je prie dieu que l'avenir nous départage, qu'il me donne tort et qu'il nous donne raison."

M. Vaïsse : Pour en venir maintenant au ministère des Affaires étrangères, vous formez pendant ces trois années une équipe entre un ministre, un secrétaire d'État et un secrétaire général du Quai d'Orsay.

M. Schumann : Comme ?

M. Vaïsse : Est-ce que cette équipe fonctionne bien et est-ce que le fait que Jacques de Bourbon-Busset était directeur de Cabinet de Robert Schuman, a également joué dans le sens d'une bonne équipe ?

³ Orthographe à vérifier.

M. Schumann : Oui, alors elle fonctionne très bien tant que Robert Schuman est là. Il y a entre Parodi et Robert Schuman un accord profond sur les grandes lignes de la politique, exception faite, c'est très important, de la supranationalité. Là, Parodi est divisé contre lui-même parce qu'il a au-dessous de lui un directeur Politique qui s'appelle La Tournelle, un directeur d'Europe qui s'appelle Seydoux, qui sont ouvertement hostiles à cette politique. Et lui, Parodi, essaie d'arrondir les angles mais n'est pas tenté de désavouer ses collaborateurs.

Le fait que Jacques de Bourbon-Busset, qui est mon ami le plus intime, avec lequel j'ai été élevé, soit directeur de Cabinet de Robert Schuman facilite considérablement ma tâche. Lorsqu'il apprend que Bidault va remplacer Schuman, Parodi me dit : "Est-ce que c'est souhaitable ?" Je lui réponds : "Souhaitable ou pas, c'est inévitable." Il ajoute : "Pour moi, Bidault c'est deux choses. C'est la Résistance que nous avons faite ensemble et, à cet égard, je l'aimerai et respecterai toujours, et c'est d'autre part, en ce qui concerne la gestion des affaires publiques (pardonnez-moi, c'est une citation), le désordre et l'imprévisibilité." Et c'est malheureusement vrai.

Le grand handicap, le seul d'ailleurs de Bidault qui était un homme remarquablement doué et avait un cœur trop sensible, je trouve, très sympathique, et j'ai coutume de dire alors qu'il était mon aîné, il avait onze ans de plus que moi. "Je l'aimais comme on aime un enfant doué et insupportable." Il arrive souvent que parmi les enfants et les petits enfants qu'on a, je suis maintes fois père et maintes fois grand-père maintenant, on préfère l'enfant le plus insupportable quand il est aussi le plus doué, ce sont des choses qui arrivent. Voilà ma comparaison ! Il était très doué et il était insupportable, insupportable parce qu'il n'avait pas d'ordre, aucun ordre dans le travail. Il arrêta sa culture qui était considérable, reçu premier à l'agrégation d'histoire, à l'année de son agrégation. Il vivait dans le passé.

Alors que par exemple Robert Schuman qui par son allure générale, ses idées, ses mœurs austères, est un homme du XIXe siècle qui se passionnait pour Kafka. Il lisait Kafka, il m'interrogeait sur Kafka. Je suis absolument convaincu que Georges Bidault ne connaissait pas le nom de Kafka. Il n'avait jamais lu un livre de Proust (je suis le Président des "Amis de Proust"). Je lui avais donné un surnom cruel qui fait peut-être contraste avec l'amitié très profonde et l'affection très sincère que je lui porte, j'appelais ce professeur d'histoire, vous savez que les manuels dans lesquels nous avons tous appris l'histoire était le "Malet et Isaac", mais avant 1914, il y avait eu "Le Malet" puisque Malet a été tué à la guerre de 1914, et je disais : "Bidault, c'est Malet sans Isaac". Tout est là-dedans.

Pourquoi sa résistance acharnée ? Il était démocrate-chrétien très sincèrement, donc c'était vraiment le goût de la liberté et des valeurs chrétiennes. C'est aussi l'impossibilité de supporter l'idée (c'est admirable) que la France victorieuse de 1918 [il était né en 1899 et avait été mobilisé en 1918, il avait 19 ans au moment de l'armistice et 20 ans au défilé de la victoire], que sa France victorieuse en était réduite là. Après c'est devenu l'impossibilité physique de supporter, tenez-

vous bien, c'est une citation que je vais vous donner : de supporter que ce qui était en rose sur nos cartes de géographie quand il était à l'école primaire put changer de couleur. Alors Chandernagor, Karikal, Yanaon, Pondichéry et Mahé pour lui ça faisait partie du patrimoine sacré.

Je me rappelle que quand les Portugais ont quitté Goa il s'est indigné en disant : "Quand je pense qu'ils y étaient depuis 1500." Pardonnez-moi la date exacte m'est sortie de la tête, je crois que c'est 1559 mais je peux me tromper. Il ne comprenait pas que c'était un argument invoqué en sens inverse, comme le monde entier a vraiment changé depuis quatre siècles, il n'y avait pas de raison pour qu'une survivance fut éternelle et c'est cela qu'il ne supportait pas. C'est ça le caractère de Bidault, retenir le passé qui fuit, figer l'histoire, c'est le « Maître de Santiago ». Je ne sais pas si vous avez lu cette pièce de Montherlant, lui ne l'avait certainement pas lue, dans laquelle, à un moment donné le maître de Santiago dit à sa fille : "Nous mourrons dans toute notre pureté, nous serons les derniers." C'est ce qui est arrivé, il est mort dans toute sa pureté, c'est le dernier. Et je le comprends à merveille, il y avait au moins un homme qui réagissait comme lui, j'ai vécu en Afrique du Nord, la première fois comme ministre des Affaires étrangères, alors ministre, j'ai atterri à Alger où j'avais été à la grande époque, où j'ai vu un autre drapeau que le drapeau français, j'avais le cœur plus que serré. Mais j'ai le sens des mutations de ce monde comme disait Philippe de Commines⁴ qui écrivait au XVe siècle "Les mutations de ce monde", j'ai le sens des mutations, il ne voulait pas avoir le sens des mutations de ce monde. Il se targuait de le refuser. D'où les fameuses formules : "Quand vous avez commis une erreur qui vous a éloigné du pouvoir, accrochez-vous à elle, elle vous y ramènera.". Là, elle ne l'y a pas ramené. Mais j'insiste sur ce fait qu'il s'est trompé très noblement et je respecte sa noblesse.

M. Vaïsse : Quand vous êtes secrétaire d'État aux Affaires Étrangères est-ce que vous avez un Cabinet ministériel ?

M. Schumann : Évidemment !

M. Vaïsse : Et alors est-ce que vous pouvez nous parler un peu des hommes qui... ?

M. Schumann : Le directeur de mon Cabinet (j'avais un cabinet réduit), était mon meilleur ami d'enfance avec Jacques de Bourbon-Busset, nous étions trois inséparables, hélas il est mort, il s'appelait Bernard Dufournier, vous avez dû le connaître puisqu'il s'est occupé, après sa retraite, de problèmes liés à votre direction. Il a fini sa carrière comme ambassadeur à Berne, je l'avais moi-même nommé. Il était mon directeur de Cabinet qu'il a quitté pour devenir conseiller à Bruxelles, après quoi il a été ambassadeur au Chili, en Libye, en Finlande, au Liban et en Suisse. Il a été constamment en poste.

⁴ Philippe de Commines ou Philippe de Commines, né en 1447 et mort en 1511, est un homme politique, chroniqueur, historien et mémorialiste flamand de langue française.

Mon chef de Cabinet était Philippe Farine qui est aujourd'hui, qui n'est plus depuis les dernières élections au conseil municipal conseiller de Paris mais qui l'était, il était ancien député MRP mais il a adhéré depuis lors au parti socialiste et il était conseiller socialiste de Paris. Il était le second de Joxe qui a été son élu, vous le savez, et si Joxe démissionnait pour retourner à l'Intérieur Philippe reviendrait au Conseil de Paris. Ce sont mes deux collaborateurs essentiels. Il y en a eu d'autres naturellement mais qui étaient passagers et m'ont secondé mais il y en a un tout de même que je veux nommer qui fait une carrière à la télévision où il présentait le journal de minuit, peu importe, ça me reviendra.

M. Vaïsse : D'après ce que l'on peut savoir le rôle du Cabinet ministériel dans cette période était beaucoup moins important, beaucoup moins interventionniste que ce qu'il est devenu, est-ce que vous pouvez nous en parler ?

M. Schumann : Ah ! Mais pas du tout. Je vous assure que Jacques de Bourbon-Busset, je ne sais pas s'il était interventionniste mais il intervenait beaucoup.

M. Vaïsse : Il intervenait beaucoup dans ce Ministère ?

M. Schumann : Ah, bien entendu ! Il était là, il connaissait toutes les directions, il connaissait tout le monde, bien entendu. Entre lui et Bernard Dufournier que d'affaires se sont traitées.

Toutes les petites affaires, il n'y a pas de petites affaires, c'est une des lois de la vie publique, il n'y a pas de petits problèmes. Maintenant tous les problèmes dont on ne parlait pas beaucoup à l'extérieur mais qui prennent beaucoup de temps, se réglait entre les deux directeurs de Cabinet. Quand Robert est parti et que (Pierre-Louis Gabriel) Falaize est revenu, alors Falaize, qui est aussi interventionniste qu'il est possible de l'être mais qui avait une tendance à subordonner la politique extérieure et la politique intérieure parce qu'il avait été directeur de Cabinet de Bidault pendant ses quatre premières années, y compris pendant le temps qu'il avait passé à la tête (*interruption d'entretien*)...

M. Vaïsse : des Affaires étrangères, si j'ai bien compris la Tunisie.

M. Schumann : Oui, mais variable. Cela changeait : la Tunisie sous Robert Schuman ; la Sarre sous Robert Schuman et sous Bidault ; les négociations avec l'Amérique parallèlement à la fin de la guerre d'Indochine (ce qui était une terrible responsabilité) pendant que Bidault était à Genève et qu'il espérait une intervention américaine, il nous expliquait jour après jour qu'il n'y en aurait pas, voilà un exemple. Mais les négociations que j'ai suivies là, j'avais de nombreuses conversations et négociations avec Foster Dulles.

Autre exemple : guerre de Corée. Je représentais la France à la Commission des Nations Unies composée des pays participant à la guerre de Corée. J'ai passé des mois à New York. J'ai dirigé la délégation aux Nations Unies pendant je ne sais combien de temps parce que Robert Schuman avait horreur d'y aller, il y allait pendant cinq jours et il foutait le camp ensuite, et encore pas toujours.

J'y ai prononcé un grand discours sur la CED, en 1953, sous la forme d'un dialogue avec M. Andreï Vychinski, chef de la délégation soviétique. À cette époque-là, les Nations Unies n'étaient pas ce qu'elles sont devenues, la décolonisation n'était pas acquise. C'était une sorte de club, il y avait le tiers des pays qu'il y a aujourd'hui, nous étions bien une cinquantaine à peu près alors je n'ai pas besoin de vous dire qu'un dialogue direct avec M. Vychinski, c'était un événement, la presse du lendemain en a surabondamment parlé où je lui expliquais que la CED n'avait pas du tout un caractère provocateur à l'égard de l'URSS, au contraire. J'ai donc fait un peu de tout.

M. Vaïsse : Alors vous êtes pour reprendre ces questions les unes après les autres parce qu'il n'est pas question de les prendre chronologiquement mais peut-être en partant de ce qui est le plus proche jusqu'à aller au plus lointain. En ce qui concerne l'Europe, je suppose que Robert Schuman gardait par de vers lui des questions de construction européenne, CECA, etc. ?

M. Schumann : Oui, mais sans rien dissimuler à son secrétaire d'État de ce qu'il faisait et de ce qu'il entreprenait. Nous avions une réunion quotidienne, très souvent (il n'était pas marié comme vous le savez) je partageais son dîner, j'avais le sentiment d'une grande intimité. C'est un homme mal connu. Il faut savoir qu'il est tout le contraire d'un théoricien de supranationalité. Il n'avait qu'une idée, lui lorrain, c'était de réconcilier la France et l'Allemagne, de réussir là où Briand avait échoué, de transformer ce qui avait été le champ clos d'une rivalité séculaire en une telle réconciliation. Comme il était impossible, si près de la fin de la guerre et avec des sensibilités à fleur de peau qui exacerbait, d'ailleurs, à la fois le parti communiste et le RPS. Il était impossible de réconcilier directement les deux pays et si avec Monnet, qui avait une très grande influence sur lui, il avait conçu la haute autorité du charbon et de l'acier, c'était parce qu'il fallait pour réconcilier la France et l'Allemagne les englober dans un ensemble qui les dépassa.

La CED n'a pas été par un autre motif, nos alliés, le 12 septembre 1950, nous ont mis au pied du mur, nous ne pouvons obliger les Américains à venir monter la garde en Europe si les Européens ne participent pas eux-mêmes à leur propre défense, il faut que l'Allemagne soit dans le système défensif de l'Europe. Alors, avec une armée nationale ? D'abord, l'opinion française ne souscrira pas et ensuite, moi, Robert Schuman, partisan de la réconciliation franco-allemande mais premier parlementaire arrêté par la Gestapo, je n'ai aucune envie de voir renaître un grand État-major allemand. J'ai assez souffert d'être en Germanie.

Ces deux notions fondamentales, l'impossibilité de la réconciliation directe et la méfiance à l'égard des vieux démons sont aujourd'hui considérablement dépassées pour ne pas dire désuètes, pour ne pas dire incompréhensibles aux plus jeunes. Mais à l'époque elles devenaient le problème fondamental des relations entre vainqueur et vaincu. Je vous cite à cet égard quelque chose de tout à fait typique. Un soir nous étions en train de négocier sur la CED, la défunte CED, et une proposition a été faite à un moment quelconque pour essayer de nous tirer d'un mauvais pas.

(début d'enregistrement manquant)... parlait parfaitement l'Allemand et qu'Adenauer parlait mal le Français, le billet était rédigé en français : "Attention Robert, cela nous rend un grand État-major allemand et nous n'en voulons pas." C'était signé Konrad Adenauer. C'est là-dessus que ces deux hommes se retrouvaient. C'est tout à fait fondamental, le Lorrain et le Rhénan, doublement méfiant à l'égard possible de la guerre qui a ravagé leur province, qui a gâché leur jeunesse, qui a failli tuer leur âge mûr et, d'autre part, à l'égard des vieux démons assoupis qu'il ne faut pas réveiller. Si on ne tient pas compte de ces deux facteurs, on ne comprend rien.

Je disais que c'était désuet, peut-être, mais en même temps la méfiance conduisait et Adenauer, et Robert Schuman à vouloir amarrer l'Allemagne à l'Occident. La CED amarrait l'Allemagne à l'Occident. Aujourd'hui ceux qui redoutent une dérive neutraliste de la République Fédérale, je croyais qu'ils se trompaient à ce moment mais ceux qui redoutent une dérive neutraliste de l'Allemagne Fédérale pourraient repenser à cela et comprendre ça.

Je répète que Robert Schuman, auprès duquel j'ai vécu, est un méconnu. Il est faux qu'il ait eu la hantise de la supranationalité, il était pour l'Europe du possible, l'Europe des solidarités concrètes et s'il a été amené à concevoir, ou à laisser concevoir par Jean Monnet et son équipe, une architecture supranationale c'est parce que c'était le seul moyen de permettre à l'Allemagne et à la France de se tendre la main à l'époque où nous étions. Quand de Gaulle avec son passé est revenu, en 1958, l'eau avait coulé sous le pont et ce qui était impossible à Robert Schuman. Voyez Robert Schuman allant à Mourmelon et saluant le drapeau allemand pendant qu'une compagnie de soldats allemands défile devant lui au pas de l'oie. Alors de Gaulle, lui, avec la constitution de la Ve République avec son passé et en 1960 pouvait se le permettre, il n'aurait jamais pu se le permettre en 1950. Voilà !

M. Vaïsse : Vous avez suivi pratiquement de bout en bout les négociations de la CED.

M. Schumann : Oui, de bout en bout.

M. Vaïsse : D'abord est-ce que vous précisez quelle a été votre attitude personnelle à cet égard et comment les choses se sont passées du point de vue des différents gouvernements et des reculades successives qui semblent s'être produites dans les gouvernements français pour aboutir aux échecs ?

M. Schumann : Vous pensez aux protocoles négociés sous René Mayer par moi-même d'ailleurs. J'allais y venir et vous avez raison de m'en parler. Vous vous intéressez à ma position personnelle, bien, je vais vous la définir. Par moment, j'ai été mêlé de trop près aux grandes affaires pour croire que la France puisse opposer indéfiniment, en admettant que c'était souhaitable, à l'inclusion de l'Allemagne dans le système défensif de l'Europe occidentale, premier point.

Deuxième point. Je partageais, pour toutes sortes de raisons, ce que j'appelais il y a un moment "la méfiance à l'égard des démons assoupis", je n'avais aucune envie de voir se reconstituer une armée nationale allemande, de voir se reconstituer un grand État-major allemand.

Troisièmement, je me rendais parfaitement compte que la division de l'armée française, la disparition de son autonomie serait mal aisément acceptable pour cette armée elle-même et à la longue pour le sentiment public français qui, au surplus, égaré par certaines campagnes, voyait dans la CED une façon pour la France de se jeter dans les bras de l'Allemagne. Or, c'était exactement le contraire. On en a bien eu la preuve d'ailleurs.

J'ai donc toujours pensé que la France métropole d'un empire, d'une union française, elle est encore là, devait avoir la possibilité pour les besoins de la défense de cette union (ça reste vrai aujourd'hui où il n'y a plus d'union française et plus d'empire mais où nous avons des engagements envers les pays autrefois associés à notre destin) de ce qui lui était nécessaire pour faire Outre-mer, de son armée l'usage qu'il lui plairait. J'avais toujours été favorable par conséquent aux protocoles dont j'ai, dans une large mesure, conduit la négociation et qu'a entrepris René Mayer. Mais c'était une tâche beaucoup trop lourde pour un gouvernement aussi léger que le sien qui se heurtait à la double opposition des gens qui ne voulaient à aucun prix d'aucune CED quels que fussent les protocoles, et des gens, qui au contraire, n'avaient pas besoin de protocoles pour approuver la CED parce qu'eux, étaient acquis à une certaine philosophie de supranationalité sur laquelle, par exemple, Jean Lecanuet a encore mené sa campagne de 1965, problème aujourd'hui totalement dépassé lui aussi.

Que de problèmes ont défilé dans une carrière publique qui a commencé en 1944 et qui continue en 1989. Il y a dans les cabanes où les alpinistes passent la nuit avant les ascensions difficiles, c'est à ma lointaine jeunesse à laquelle je pense, il y a une mise en garde ainsi conçue : Il est toujours beaucoup plus tard que tu ne crois. Tu te dis, j'ai le temps de passer avant l'avalanche, attention, il est toujours beaucoup plus tard que tu ne crois. C'est un des deux axiomes qui guiderait toute ma vie publique si j'avais à la refaire, l'autre est une phrase de Jacques Bainville (je ne suis pourtant pas maurassien) : « Le difficile et le nécessaire en politique est de vouloir les conséquences de ce qu'on veut, avec ces deux axiomes vous pouvez aller très loin. »

M. Vaïsse : J'ai une question encore plus personnelle mais qui a rapport avec la CED. Comment pouvez-vous concilier votre gaullisme et le fait que vous étiez favorable à la CED ?

M. Schumann : Mon gaullisme n'a jamais été inconditionnel. La preuve en est, d'ailleurs, que mon attachement à la personne du général de Gaulle a toujours été inconditionnel. Mais comme le général de Gaulle est rentré dans l'histoire par un acte de totale liberté et que tous ceux qu'il a ralliés, étaient tous des volontaires, j'estime que c'est encore une façon d'être gaulliste que de garder la liberté de son jugement et, d'ailleurs, il l'a toujours parfaitement compris. La preuve, quand il est revenu au pouvoir, il m'a tout de suite demandé d'être ministre et si je le suis devenu plus tard c'est parce que je n'ai pas voulu tout de suite entrer dans son Gouvernement. N'oubliez pas qu'en 1962, j'ai démissionné d'un gouvernement de Gaulle, précisément à la suite d'une conférence de presse qui m'avait beaucoup gênée, je n'ai pas voulu me désolidariser de Pflimlin.

J'ajoute cependant, j'anticipe puisque nous y sommes, je vous dis tout de suite que mon camarade Pompidou avait commis une lourde erreur. Au lieu de s'adresser à nous pour rentrer dans son gouvernement, il s'était adressé au MRP. Il avait ressuscité envers un parti moribond le régime des partis. Nous étions donc dans son gouvernement par délégation du MRP. Dès lors que le MRP estimait ne plus pouvoir demeurer dans la majorité gouvernementale à cause de la conférence de presse, l'honnêteté nous commandait de partir mais je l'ai fait, sans trop de douleur, je l'ai malgré tout fait. Je n'étais donc pas intégralement d'accord avec le général de Gaulle sur sa politique étrangère et je me suis acharné à tenter de lui faire comprendre, et même encore beaucoup plus tard, qu'à l'origine de la CED, il y avait la méfiance envers les vieux démocrates. Lui qui voyait plus loin acceptait la reconstitution d'une armée nationale allemande. Dès lors que la France avait un régime fort, dès lors que lui était à sa tête, le dialogue était possible et l'Allemagne devenait une alliée.

M. Vaïsse : Est-ce que pendant la négociation de la CED, et même la signature, etc., est-ce que vous aviez des contacts avec le général de Gaulle ?

M. Schumann : Non, je n'avais pas de contact direct avec le général de Gaulle mais j'avais des contacts indirects. De même quand je suis devenu ministre des Affaires étrangères de Pompidou pendant la dernière année de sa vie, pendant la dernière année qu'il a passée, j'avais un contact indirect et je vous révélerai quand le moment sera venu, que si j'ai négocié l'élargissement de la Communauté et l'entrée de l'Angleterre dans la Communauté c'est non pas avec son accord explicite mais en m'étant assuré qu'il n'y aurait pas de désaveu de sa part, ce n'est pas la même chose.

M. Vaïsse : La campagne du général de Gaulle contre la CED a été extrêmement violente.

M. Schumann : Mais comment donc ! Le lendemain du vote de rejet, il a publié un communiqué triomphant. Il ne pouvait pas supporter l'idée, et je le comprends fort bien, de voir disparaître l'armée dans laquelle il a fait toute sa carrière. Et quand je lui ai dit (je m'entends encore lui expliquant) : "Mais mon Général, il y avait les protocoles qui maintenaient, nous évitions la constitution d'un État-major allemand et, en même temps, nous gardions tous les moyens de préserver une armée française. C'est pourquoi les Compagnons de la Libération comme Pleven et moi, nous sommes engagés dans cette aventure sans enthousiasme et parce qu'il fallait choisir..." "Ah, mais alors ! Si vos fameux protocoles négociés par René Mayer signifiaient quelque chose, il fallait plus parler de Communauté Européenne de Défense. Il fallait lui donner un autre nom." Car ce qu'il reprochait à la CED, c'était qu'en réalité, cette armée intégrée était placée sous commandement américain, sous un commandement extra européen. Le Général non plus n'a pas été compris dans cette affaire. C'est un des plus immenses malentendus de l'histoire. Tout s'est arrangé.

M. Vaïsse : Il y avait cependant dans la CED, dans les protocoles en particulier, des éléments qui auraient pu arrêter tout développement de la capacité française autonome de défense, en particulier sur le plan nucléaire ?

M. Schumann : Ah non !

M. Vaïsse : Les différents pays, d'après le texte de la CED, s'astreignaient à ne pas produire plus de 500 grammes d'uranium par an, c'est-à-dire le chiffre auquel était astreint également l'Allemagne Fédérale.

M. Schumann : À ne pas produire ?

M. Vaïsse : Oui.

M. Schumann : Et alors, vous savez que nous produisions 500 kg d'uranium ou une tonne, c'est à peu près ce que nous produisions à l'époque, ça n'a pas beaucoup d'importance, ce qui comptait c'était que nous fabriquions avec de l'uranium (*mot inaudible*) ou naturelle filière française ou avec de l'uranium enrichi que nous fabriquions. Notre bombe, nous n'y avons jamais renoncé, et Robert Schuman en était partisan. La décision n'a été prise, c'est vrai, qu'en décembre 1954 sous le Gouvernement Mendès. Par conséquent après, vous connaissez cette histoire. Elle a été, d'ailleurs, publiée en long et en large par Bertrand Goldschmidt dans son livre sur les origines de la bombe atomique. Mais dire que les partisans de la CED ont renoncé à faire de la France une puissance nucléaire, c'est pas vrai.

M. Vaïsse : Non, ce n'est pas dans ce sens-là, c'est qu'étant donné que l'Allemagne avait un certain nombre de limitations sur le plan militaire et qu'on faisait une Communauté Européenne de Défense, les pays autres que l'Allemagne devaient s'astreindre de la même façon ?

M. Schumann : Non, pas du tout, pas du tout, l'Allemagne était prête, comme elle l'a fait, d'ailleurs, après son entrée dans l'Alliance Atlantique, à s'interdire la fabrication et la possession de l'arme atomique en sa qualité de pays insatisfait. À aucun moment et pour cause, de renoncer à notre accession à la puissance atomique. D'ailleurs, j'ai été ministre de la Recherche Scientifique et je peux vous affirmer que les recherches avaient déjà commencé. Jamais les grands ne nous l'ont reproché, personne ne nous a jamais dit que nous renoncions à accéder au rang de puissance atomique, ça n'a jamais été dit, jamais.

Ce qui est vrai, c'est qu'il y avait inégalité de traitement avec l'Angleterre, ce qui est vrai c'est que la CED était placée sous commandement américain et non l'armée intégrée, placée sous commandement américain, ce n'est pas la même chose. Que c'étaient des inconvénients notables, qu'il fallait les mettre en balance avec le risque de la reconstitution d'une armée nationale allemande, c'est ça le problème, la vérité elle est là. Alors, nous avons peut-être fait le mauvais choix mais l'alternative se posait entre ces deux branches. Il ne s'agissait pas de savoir, comme on l'a cru à ce moment-là, si on allait accepter ou rejeter le réarmement de l'Allemagne, ce n'est pas vrai.

Étant donné que le réarmement de l'Allemagne était totalement inévitable depuis le 12 septembre 1950, il s'agissait de savoir si on profitait de ce réarmement pour l'amarrer à l'Occident en évitant de lui restituer son indépendance militaire au risque de limiter la nôtre, ou bien si on prenait le risque inverse. À la lumière des événements, je pense que la bonne branche des alternatives est celle que vous avez choisie et je vous explique pourquoi moi je me suis désolidarisé avec Robert Schuman.

M. Vaïsse : Vous disiez que vous aviez négocié vous-même les protocoles.

M. Schumann : Les protocoles, oui, sous René Mayer, sur ordre de Bidault.

M. Vaïsse : Mais est-ce que c'était avec précisément comme expert au ministère des Affaires Étrangères Hervé Alphand. C'est Hervé Alphand ?

M. Schumann : Oui, il a joué un rôle déterminant.

M. Vaïsse : C'est ça. Qui était aussi un partisan de la CED ?

M. Schumann : Oui, il a joué un rôle déterminant.

M. Vaïsse : Est-ce que vous étiez aussi aidé dans cette affaire par des officiers généraux et lesquels ? Ou est-ce que vous vous trouviez face à une armée plutôt hostile ?

M. Schumann : Ah, l'armée était hostile, très hostile, pas violemment hostile, faites bien attention. Elle était hostile sans être violemment hostile. Ce qui lui importait, c'était qu'on ne lui confia pas Outre-Mer des missions qu'elle ne pourrait plus assumer. L'officier général qui nous a apporté à cette époque-là son concours mais qui n'était plus officier général en exercice, il était dans cette Maison, c'était le général Pétoire qui était pour. Pétoire était pour, Koenig était contre. J'ose à peine invoquer Stehlin parce que lui aussi fait de la politique. Ély était contre. Moi, je n'ai connu Ély que pour les affaires de 1956, pour les affaires d'Afrique du Nord quand j'ai été à Suez moi-même, à Port-Saïd. Alors là, j'ai fait la liaison entre Port-Saïd et lui, je l'aimais et le respectais profondément d'ailleurs, mais je n'ai jamais parlé avec lui.

M. Vaïsse : Alors, au fond, est-ce que Bidault était pour la CED ?

M. Schumann : Ah oui, il a fait un choix, il a joué sa carrière.

M. Vaïsse : Il n'a quand même pas été jusqu'à faire voter ?

M. Schumann : Parce qu'il a négocié les protocoles, c'est ça le problème.

M. Vaïsse : Oui, mais il n'a pas réussi à faire voter l'Assemblée Nationale ?

M. Schumann : Il ne voulait pas faire venir le texte devant l'Assemblée Nationale avant d'être assuré qu'il aurait une majorité. Tandis qu'au contraire, Mendès l'a fait venir parce qu'il savait qu'il n'aurait pas de majorité, pour la tuer. C'est ça qui s'est produit. Mendès étant contre et Bidault pour, les deux attitudes sont parfaitement explicables l'une et l'autre.

M. Vaïsse : Alors c'est vraiment la grosse affaire qui pèse, je suppose, beaucoup sur le ministère des Affaires étrangères d'une façon générale. Est-ce qu'il y a des interférences entre le problème de la CED, par exemple, et les problèmes extra-européens ? Par exemple, pour le réarmement de l'Allemagne ?

M. Schumann : Non, je ne pense pas qu'il y ait des interférences mais si l'État-major était majoritairement, sans nul doute hostile, ça dérangeait ses habitudes d'abord, je comprends très bien que l'autonomie de l'armée ait été pour lui une hantise. Oui, ça je le comprends très bien. Parallèlement et (*mot inaudible*) le Quai d'Orsay était tout à fait hostile. Alphand était à peu près le seul de son avis. Je ne veux pas dire qu'il y ait eu indiscipline. Au contraire, il y a eu franchise et discipline mais il est certain que Bidault, que Parodi accueillait pour des raisons personnelles

avec méfiance, a été quand il est arrivé accueilli avec enthousiasme par ces gens qui comme Seydoux ou La Tournelle se disaient, enfin, il va l'enterrer. Il a hésité et, puis, il a choisi. Et, sous l'influence beaucoup de Falaize, il a joué le pouvoir et la continuité.

M. Vaïsse : Oui, le Quai d'Orsay n'a pas du tout joué à fond dans la carte de la CED, c'est bien le contraire. Est-ce que ça vous a gêné dans votre politique ?

M. Schumann : Oui, ça obligé Robert Schuman à une certaine dissimulation, il y avait beaucoup de gens qui se méfiaient. Ils se méfiaient de Puaux parce que Puaux était chargé de la Tunisie et qu'il savait qu'il était fondamentalement colonialiste, fils d'un ancien résident général en Tunisie. Il se méfiait de La Tournelle et de Seydoux parce qu'il savait qu'ils étaient hostiles à sa politique européenne. Enfin, bref ils n'étaient pas heureux.

C. Oudin : Et M. Massigli ?

M. Schumann : Ah Massigli, alors lui, comme dirait le général de Gaulle : "Massigli était anglais." Vous voyez ce que je veux dire. Pour Massigli ce qui se faisait sur l'Angleterre était sacrilège.

M. Vaïsse : Précisément, c'est la question à laquelle je voulais venir. Est-ce que vous n'étiez pas gêné (*phrase inachevée*).

M. Schumann : Il n'avait pas d'influence.

M. Vaïsse : Est-ce que vous n'étiez pas gêné que l'Angleterre soit en dehors de toutes ces affaires ?

M. Schumann : Bien entendu mais fallait-il arrêter la construction de l'Europe parce que l'Angleterre n'en était pas, elle n'a pas été dans la CED et elle n'était pas non plus dans la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, et le comble c'est que ceux qui disaient à ce moment-là, pas le Général, beaucoup de ceux qui disaient à ce moment-là : "Mais attention l'Angleterre n'y est pas..." Aujourd'hui, au contraire, s'indignent parce qu'elle est dans la Communauté et que son entrée dans la Communauté en a entravé le développement.

M. Vaïsse : Les affaires du côté de l'Angleterre, vous disiez à l'instant, à propos de Massigli, qu'il n'avait pas une grande influence ?

M. Schumann : Comment ?

M. Vaïsse : Vous disiez à propos de Massigli...

M. Schumann : Non, Massigli n'avait aucune influence. Il avait quelque chose de précipité dans le (*mot inaudible*). Soit vous avez l'habitude de dire : "... (*phrase en anglais*) ..." On n'arrivait pas à comprendre ce qu'il disait. C'est un homme d'autrefois, c'est un homme d'avant, un homme d'ailleurs plein de qualités. Il était fait pour être ce qu'il est devenu, c'est-à-dire le secrétaire général de Mendès.

M. Vaïsse : Est-ce qu'il n'est pas devenu le secrétaire général de Mendès parce que dans les années précédentes, il avait été un peu mis à l'écart ?

M. Schumann : Il n'était pas mis à l'écart, il était ambassadeur à Londres.

M. Vaïsse : Oui, mais enfin pour un homme qui, comme lui, avait représenté une grande tradition ?

M. Schumann : Il ne rêvait que d'être ambassadeur à Londres. Non, ce n'est pas un problème, Massigli. C'est un élément, un élément du paysage du Quai d'Orsay.

C. Oudin : Pourtant dans sa correspondance, il tire très souvent la sonnette d'alarme auprès du gouvernement ?

M. Schumann : Justement, c'est pour ça que je dis que (*phrase inachevée*). Non, en réalité tout le monde savait que son hostilité ne venait que de l'absence de l'Angleterre.

C. Oudin : Oui, absence de l'Angleterre due à une dose de supranationalité non acceptée.

M. Schumann : Vous ne pouvez pas dire ça parce que quand la supranationalité a disparu, l'Angleterre n'est pas venue. Elle est venue beaucoup plus tard. Pour lui, quand la France et l'Angleterre n'était pas d'accord et que c'était perdu, tout le monde savait qu'au Quai d'Orsay sa seule hantise c'était ça, chacun à sa place. D'ailleurs, il a écrit des mémoires illisibles qui s'appellent « La comédie des erreurs » où il ressasse ça de page en page. Il vient de disparaître à l'âge de 100 ans.

M. Vaïsse : Alors on peut peut-être dire que le chapitre de la CED est clos mais il y en a bien d'autres. Le problème allemand, non pas le problème allemand du côté de CED, mais le problème des relations franco-allemandes, sans aborder encore le problème de la Sarre, est-ce que la détente franco-allemande, qui commence avec la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, est favorisée par le maintien au pouvoir au Quai d'Orsay de Robert Schuman et de Georges Bidault ? Est-ce qu'on peut dire que ça a été la même chose de ces deux (*phrase inachevée*) ?

M. Schumann : Non, Robert Schuman était en situation privilégiée. Sa connaissance de l'Allemand, son amitié, son intimité avec Adenauer et aussi, il faut bien le dire, le fait que Jean Monnet était chez lui au Quai d'Orsay quand Robert Schuman y était, il y venait presque tous les jours, alors qu'il n'était plus chez lui lorsque Georges Bidault y était. Non pas qu'on l'élimina mais ce n'était plus du tout la même chose et plus du tout la même atmosphère.

M. Vaïsse : Et les relations franco-allemandes évoluaient-elles aussi en fonction de la politique intérieure allemande ? Je veux dire par là : est-ce que, par exemple, l'opposition d'un certain nombre d'Allemands au réarmement de l'Allemagne, est-ce que ça a joué dans le débat franco-allemand ?

M. Schumann : Mais ils ne comptaient plus les Allemands hostiles au réarmement de l'Allemagne. À l'entrée de l'Allemagne dans l'Alliance Atlantique vous voulez dire ?

M. Vaïsse : Au réarmement. Les socio-démocrates par exemple ?

M. Schumann : Ils étaient, c'est le moins qu'on en puisse dire, fort divisés sur la question. Non, les Allemands, inquiets de ce qui se passait à l'Est, avaient le 12 septembre 1950, à New York, reçu un ultimatum anglo-américain : "Nous installerons notre État-major en Europe mais à la condition qu'il soit bien entendu que tous les Européens participeront à la défense commune." et les Allemands se sont inclinés. Nous n'avons jamais pensé que les Allemands pussent ne pas s'incliner. Dès lors qu'Adenauer, qui était invulnérable, s'était engagé à fond. Et dès lors que le leader, le vrai leader des socio-démocrates de l'époque, c'est-à-dire Willy Brandt, dès lors qu'il était à ce moment-là bourgmestre de Berlin-Ouest, il dominait par la volonté de tenir tête aux Russes, ce Willy Brandt de l'époque n'est pas le Willy Brandt d'aujourd'hui. Nous sommes en 1989.

M. Vaïsse : Alors le problème sarrois maintenant. C'est vous qui êtes en charge si j'ai bien compris ?

M. Schumann : De la négociation car il y avait une négociation sur des accords à conclure entre la Sarre et la France. La IVe République vivait dans la crainte permanente des attaques ou des condamnations du général de Gaulle. Cela a beaucoup pesé dans l'affaire de la CED, énormément pesé. L'affaire sarroise qui était confiée à Grandval, homme du Général, Compagnon de la Libération, l'affaire sarroise était dominée par la peur d'être dénoncée comme ayant abandonné un des rares fruits que la France avait retirés de la victoire commune.

Robert Schuman, en tant que Lorrain, [concurrence à l'époque, il y avait du charbon à l'époque, il n'y en a plus, concurrence des mines sarroises et des houillères du Bassin de Lorraine] avait une raison de plus de ne pas y tenir, et il avait toutes les raisons de ne pas y croire mais il savait très

bien car il était réaliste, qu'il fallait le laisser faire. Alors j'ai négocié avec Hoffman et, pour autant que ça a pu durer, Robert Schuman, d'ailleurs sachant et disant que si la CED devait l'emporter, le problème sarrois perdrait de son importance et que la République Fédérale se résignerait à laisser à la Sarre un statut particulier. Il ne s'était pas trompé, vous savez que le 30 août 1955 ça a été le salaire. Le référendum sarrois a été la conséquence directe et quasiment immédiate du refus de la CED. Moi, je n'ai jamais cru, je négociais, je ne disais rien du rejet. Les Sarrois voulaient accepter de conserver leur autonomie pendant un certain temps, je n'avais aucune raison d'être plus allemand que les Sarrois, au contraire. Là encore, nous sommes très près de la fin de la guerre, n'oubliez pas ça.

Il y avait là des Allemands qui avaient été anti nazis, qui trouvaient dans la Sarre une garantie contre le retour offensif de leurs adversaires d'hier, il fallait les protéger, il fallait les aider. Au fond de mon cœur, je me rappelais 1935, car en 1935 j'étais à Sarrebruck, huit jours avant le plébiscite. Il y a eu dans les rues un grand défilé social-démocrate contre le rattachement à l'Allemagne parce qu'elle était nazie. C'était impressionnant et j'étais avec un vieux journaliste qui s'appelait Jules Sveurmes⁵ et il m'a dit : "Ce n'est pas ici au milieu des journalistes que vous allez vous faire une opinion. Je connais la dame des lavabos.", disait-il "Allons lui parler, allons-nous laver les mains." Alors en se lavant les mains, il l'interroge (il parle l'Allemand comme le Français) et il lui dit : "Il y a beaucoup de monde aujourd'hui, hein ?" - "Ah oui !" dit la dame, "Ah, mon mari était un bon socialiste. Il aurait été très content de voir tellement de monde avec les socio-démocrates. Malheureusement il est mort." - "Alors !", lui dit-il "Et dimanche prochain ?", silence de mort et je vois toujours Sveurmes se penchant vers moi et me disant : "80 %." Il avait raison.

Alors, je savais bien qu'un jour ça finirait mais il fallait négocier ces protocoles, il fallait solidariser avec Grandval, il n'y avait donc aucune espèce de raison de perdre à la fois sur le tableau de la CED une petite parcelle mais une parcelle de notre souveraineté et de renoncer, en effet, à l'un des rares avantages que nous avons retirés de la victoire commune.

M. Vaïsse : Mais à travailler sur ces questions est-ce que vous n'aviez pas un peu l'impression de faire une politique de retraite qui consistait à abandonner des positions les unes après les autres ?

M. Schumann : Pas du tout, nous n'avons abandonné aucune position sarroise, aucune. La négociation des protocoles, au contraire, c'était une façon d'affirmer notre volonté de maintien. Quelle est la position que nous avons abandonnée ?

M. Vaïsse : La position définie par le général de Gaulle en 1945.

⁵ Orthographe à vérifier.

M. Schumann : Ah, alors là attention ! Le général de Gaulle est le premier à avoir montré dans toute sa vie qu'il avait le sens de l'évolution des choses. En 1945, le général de Gaulle est hostile à la reconstitution d'un État allemand. Bien. Il a été reconstitué en 1948. La République Fédérale s'est créée en 1949. Vous me voyez venant en 1951 aux Affaires et essayant de remettre en cause, est-ce que le général de Gaulle l'a fait plus tard, de remettre en cause l'existence d'un État fédéral allemand, voyons, enfin. Ça avait un sens en 1945 de vouloir créer un certain nombre d'États allemands, plus ou moins placés sous la mouvance française, une Rhénanie, mais vous ne pouvez pas opposer au Gouvernement de 1951 à 1954 les positions définies par de Gaulle en 1945 qui cherchait à affirmer l'originalité de la France à l'intérieur du camp des alliés et pour y acquérir le plus possible d'atouts.

M. Vaïsse : Mais la position de la France sur le problème sarrois était-elle compatible avec les différentes négociations européennes qui allaient vers une construction européenne ?

M. Schumann : Tout à fait compatible, j'irais même jusqu'à dire que, supposons qu'il y ait une CED, c'est une pure supposition, qu'il y ait une évolution rapide vers une Europe type fédérale, je suis convaincu que le problème sarrois pouvait, alors là perdre beaucoup de ses virulences et qu'une certaine autonomie, non pas un rattachement de la Sarre à la France, mais une certaine autonomie sarroise ne pouvait plus durer à partir du moment où l'évolution se faisait en sens inverse.

(enregistrement manquant)... étaient des partenaires influents et utiles. Je suis allé maintes fois en Italie, j'étais lié avec le pape depuis avant-guerre, depuis avant son élection, depuis le congrès eucharistique de Budapest et ces deux hommes en plein et total accord, dans une Italie qui renaissait, qui n'est pas l'Italie d'aujourd'hui, à aucun égard ces deux hommes ont joué un rôle très important, beaucoup plus important que la puissance de leur pays. Vous remarquerez, d'ailleurs, que si Adenauer était rhénan et si Robert Schuman était lorrain, Gaspéri avait été protestataire du Trentin au Reichstad autrichien. Voilà trois hommes qui ont deux choses en commun, ils ont la nostalgie parce qu'ils sont catholiques fervents de l'Europe médiévale et ils viennent tous les trois de marges, frontières, ça n'est pas sans intérêt.

Dans un de ses meilleurs discours, au moment de la signature du traité de paix entre l'Italie et ses anciens ennemis car il n'y avait pas de traité de paix avec l'Allemagne, il y en a eu un avec l'Italie, Robert Schuman, pardon Georges Bidault avait eu cette phrase superbe prononcée devant l'Assemblée générale des Nations-Unies : "La France sait se souvenir et la France sait oublier." Ça, c'est le dernier mot des relations franco-italiennes devenu tout à fait excellent. D'ailleurs, il y a eu une négociation en vue d'une union douanière franco-italienne, n'oublions pas ça. Ce n'est pas moi qui l'ai menée.

M. Vaïsse : Non, et malheureusement elle a échoué ?

M. Schumann : Oui, elle heurtait trop d'intérêts, notamment textiles. Le parlementaire du Nord que je suis depuis 44 ans ne peut pas en être surpris.

M. Vaïsse : Georges Bidault en était très favorable, il était très favorable ?

M. Schumann : Oui, c'est-à-dire qu'il en voyait l'aspect politique, il n'en voyait pas du tout l'aspect économique. Je m'interromps pour vous demander s'il a été interrogé avant sa mort ?

M. Vaïsse: Georges Bidault, oui.

M. Schumann : Vous avez eu le temps ?

M. Vaïsse : Oui.

M. Schumann : Très important.

M. Vaïsse : Oui, je ne vous cache pas que M. Georges Bidault, lui, était chargé de suivre en particulier le dossier de la Tunisie. Alors, ce que vous avez dit au début m'a explicitement intéressé en opposant la politique qui a été suivie officiellement et puis l'attitude profonde de Robert Schuman ?

M. Schumann : Je suis obligé d'avouer en mon âme et conscience que j'ai pratiqué deux politiques qui n'étaient pas nécessairement contradictoires mais qui étaient le reflet de la situation précaire dans laquelle nous étions. Le Gouvernement était très faible, nous étions guettés par le RPF, n'oublions pas qu'à ce moment-là mes amis gaullistes ne tolèrent pas la moindre concession, le même Christian Fouchet, qui a ensuite été ministre des Affaires tunisiennes de Mendès et qui était mon ami personnel, me faisait des reproches véhémentes parce que j'avais supprimé le visa du secrétaire général. Je voulais supprimer le visa du secrétaire général sur la décision du gouvernement médical pour en faire un véritable gouvernement. C'est vous montrer la difficulté !

En outre, dans la majorité gouvernementale figurait les radicaux, à la tête des radicaux il y avait Léon Martinaud-Déplat, Garde des Sceaux, qui menait une campagne acharnée contre moi parce qu'il me soupçonnait d'être l'homme de l'abandon et, par rapport à lui il ne trompait pas, j'étais l'homme de l'abandon. Je vais vous donner un exemple tragique, vous qui êtes de la Maison, des difficultés que j'ai dû surmonter. Le Gouvernement Edgard Faure, le premier, a duré un mois. Il est tombé, il a duré le mois de février et, encore pas tout à fait, trois semaines.

M. Vaïsse : Quarante jours.

M. Schumann : Quarante jours tout de même, un tout petit peu plus que je ne pensais. Il est tombé le 29 février 1952. Il était extrêmement précaire mais Edgard et moi, complices, nous avons décidé d'utiliser un médecin pour négocier avec Bourguiba qui avait été déporté par Hauteclouque, sans que nous fussions consultés, à La Galite⁶, c'est-à-dire dans une île se trouvant au large de la Tunisie, où il n'était d'ailleurs pas malheureux, d'où je recevais tous les jours des rapports, c'est le cas de le dire sur la dernière fille qu'il avait reçu, il avait deux ou trois maîtresses qui se relayaient, qui venaient le voir à la Galite, et quelquefois même s'y trouvaient ensemble. Mais il ne faisait pas que ça, il ne faisait pas que l'amour, il s'occupait aussi un peu de politique, et nous voulions négocier avec lui car nous savions très bien qu'il fallait trouver un terrain d'entente. Mais en même temps, nous étions obligés de maintenir fermement les positions définies par le gouvernement qui n'avait pas de choix, pas d'option.

On avait très probablement su que le médecin qui allait à La Galite, venait nous voir avant d'y aller et revenait nous voir, en particulier me voir, en quittant La Galite. Le résultat a été le suivant. Lundi de Pentecôte, à ce moment-là, il n'y a plus d'Edgard Faure, à ce moment-là Pleven est rue Saint-Dominique (heureusement d'ailleurs vous allez le voir). J'ai beaucoup de défauts, j'ai une qualité, je suis très travailleur, j'aime travailler, je n'aime en réalité que ça. Au lieu de me trouver toute la journée dans mon département pendant les vacances, c'était pendant les journées de Pâques, le dimanche de Pâques je devais être dans le Nord, le lundi je reviens et, dieu merci, il n'y avait personne pour lire les télégrammes. Si bien qu'au lieu de me donner la collection du ministre, réservée, secret, confidentielle, en laissant les télégrammes de routine : Le consul Laurent... a l'honneur de prévenir Votre Excellence que Mme Durand a mis au monde un enfant du sexe masculin, père, elle-même, appréciera ma joie... Il y avait tous ces télégrammes sans exception.

Tout à coup, je tombe sur un télégramme, je dis : "Mais enfin qu'est-ce que c'est que ça ?" "Transfert de La Galite." On ramenait Bourguiba de La Galite à la prison beylicale, sans avoir consulté le gouvernement, on mettait le feu aux poudres, on rendait la solution insoluble. Je me rue sur le téléphone, j'appelle la rue Saint-Dominique, on me dit que M. Pleven est dans l'avion qui revient des côtes du Nord, je dis : "À peine sera-t-il descendu de l'avion, vous lui dîtes que j'ai besoin de le voir d'urgence." On me téléphone, il est de retour, je me précipite rue Saint-Dominique, je lui montre le télégramme, il pousse des cris : "À l'insu du ministre de la Défense, à l'insu du ministre des Affaires étrangères." Combinaison au programme qui évidemment était nouée à la Résidence, le résident a prétendu qu'il n'y était pour rien, entraînait une décision avec laquelle nous aurions dû nous solidariser ensuite. Si vous voulez c'est une sorte de répétition générale de l'avion de Ben Bella qui a été intercepté, je n'étais plus au gouvernement, dans des conditions comparables. J'ai arrêté ça d'extrême justesse et, des années après quand j'ai retrouvé Bourguiba parce que j'avais de bonnes relations personnelles, quand je suis allé à Tunis où il m'a

⁶ La Galite est un archipel d'îles rocheuses d'origine volcanique situé au nord de la Tunisie. La Galite est également l'archipel et le point le plus septentrional de la Tunisie, mais également de tout le continent africain.

remis une belle décoration et quand je l'ai accueilli au Quai d'Orsay, il me disait : "Lisez bien les télégrammes, faites bien attention..." Parce qu'il avait bien connu l'affaire, "Parce qu'il y a peut-être quelqu'un qu'on va transférer dans une prison sans que vous n'en sachiez rien." Et quand je lui ai montré sa chambre au Quai d'Orsay, il m'a dit : "Non seulement, c'est mieux que la prison beylicale mais c'est même mieux que La Galite.". C'était le sujet de plaisanterie ordinaire.

De même, j'ai empêché M. Martinaud-Déplat d'arrêter, alors qu'il était en transit revenant des Nations Unies et qu'il partait pour Tunis, Masmoudi, futur ministre des Affaires étrangères qui est ensuite resté mon ami intime parce que je lui ai épargné cette arrestation. Il avait comme avocat Mendès, qui m'a prévenu, j'étais moi-même à l'aérodrome. Si je n'avais pas été moi-même à l'aérodrome, si je n'avais pas forcé la porte de la police de l'air en exhibant ma qualité ministérielle, je ne sais pas ce qui serait arrivé. Voilà, l'atmosphère dans laquelle on travaillait.

Cela pour vous montrer que je voulais à la fois maintenir une attitude de fermeté qui correspondait d'ailleurs aux nécessités d'une négociation et, d'autre part, m'orienter vers la possibilité de traiter. Je reconnais que cette double attitude est impossible à tenir. Il a fallu, hélas, un désastre comme Dien Bien Phu, l'arrivée de Mendès pour qu'alors on traite... Je ne le reproche pas à Mendès. D'abord, on fut obligé de traiter sans les garanties, sans les atouts et sans la position de force que nous avions préservée parce qu'on avait tardé trop longtemps.

M. Vaïsse : Mais tout de même le remplacement de Louis Périllier par Jean de Hautecloque avait bien été décidé par le gouvernement ?

M. Schumann : par Henri Soumagné même, oui.

M. Vaïsse : Est-ce que ce choix s'est révélé efficace et est-ce que vous vous en doutiez ?

M. Schumann : Périllier avait deux ou trois attitudes à la fois. Périllier, lui, jouait ce même jeu mais il le jouait, j'allais dire hypocritement. Il ne pouvait pas rester, ce n'est pas possible. Et Hautecloque a été l'homme de cette double politique. Hautecloque m'a dit : "La seule solution c'est l'indépendance de la Tunisie mais dans l'union française. Il faut une position de force pour arriver à négocier ça." Mais lui et moi, nous nous trouvions dans une position intenable et Robert Schuman, il faut bien le dire, ne nous soutenait que du bout des lèvres et laissant dire qu'il n'était pas d'accord avec nous, il ne faut pas lui en vouloir, il voulait pratiquer sa politique européenne. Il l'a avoué dans un article publié par la NEF, la revue de Lucie Edgard Faure, nous étions livrés au bédge⁷. Le plus vite que j'ai pu, j'ai remplacé Hautecloque par Voisin, quand j'ai vu que Hautecloque n'en pouvait plus. Encore un méconnu.

⁷ Orthographe à vérifier.

M. Vaïsse : Alors ça fait partie de cette politique de force que d'arriver à Tunis en bateau de guerre ?

M. Schumann : Ah, ça c'est une lourde erreur, il n'avait pas demandé l'autorisation.

M. Vaïsse : Et cependant, il avait dans l'idée (*phrase inachevée*).

M. Schumann : Je le lui ai reproché. Et quand il a, à l'insu du gouvernement, sans prévenir personne, nous l'avons appris en plein Conseil des ministres, arrêté et déporté dans le Sud, Chenik⁸, le Premier ministre, alors à ce moment-là, son maintien n'était plus possible. En réalité, se sentant soutenu par une fraction de l'opinion publique et par une fraction du gouvernement, il n'obéissait plus à ses supérieurs hiérarchiques directs. C'est pour ça que je l'ai remplacé par Voisin. Mais son opinion profonde était ce que je vous ai dit : La Tunisie indépendante dans l'Union française.

M. Vaïsse : Mais alors on se dit : "Mais quel gâchis épouvantable ?"

M. Schumann : On a raison, quel gâchis ! Quel gâchis qui tenait à quoi ? À la faiblesse des institutions.

M. Vaïsse : Alors avec les Tunisiens, vous avez cité tout à l'heure la conversation avec Bourguiba mais c'était beaucoup plus tard, à ce moment-là est-ce qu'il y avait tout de même (*phrase inachevée*).

M. Schumann : Un contact, il y en avait.

M. Vaïsse : Oui, des contacts ?

M. Schumann : Un contact.

M. Vaïsse : Un contact, lequel ?

M. Schumann : Avec Bourguiba à La Galite, par un médecin et, d'autre part il y a eu un autre contact par, c'est très curieux « par ». Ça, il faut que vous le sachiez, c'est confidentiel mais pour vous, il n'y a pas de confiance, j'avais réussi à établir un autre contact par le réarmement moral. Jacques de Bourbon-Busset avait une tante qui s'appelait Mme de Vatile⁹ dont le fils avait été tué

⁸ M'hamed Chenik, né en mai 1889 à Tunis et décédé le 20 novembre 1976 à Radès, est un homme politique et homme d'affaires tunisien. Il occupe des postes à responsabilité : vice-président et président de la section tunisienne du Grand Conseil (1922-1942), président de la Chambre tunisienne de commerce (1921-1942) et administrateur-délégué de la Coopérative tunisienne de crédit (1922-1935). Il dirige également deux gouvernements : le premier sous Moncef Bey (1943) et le second sous Lamine Bey (1950-1952).

⁹ Orthographe à vérifier.

et qui pour ce motif était devenue très pacifiste et avait la haine de la guerre. Mme de Vatile était entrée au réarmement moral où elle avait fait la connaissance d'un Tunisien très ami de la France et, en même temps, comprenant la nécessité des évolutions. Il s'appelait Tarak Ben Ammar que j'ai rencontré chez Mme de Vatile qui avait un hôtel particulier à Boulogne. Alors, ce sont les deux canaux par lesquels je négociais avec les Destours.

Masmoudi, qui était mon ami et avait ma confiance, dont j'avais la confiance mais qui, par la suite, a été victime de Bourguiba comme vous savez, parce que Bourguiba avait un tempérament de dictateur, ce n'est pas un saint, ça ne facilitait pas les choses, il avait un passé aussi. Il avait été général aux membres dix ans à l'Assemblée Nationale, c'est à peine croyable mais c'est vrai. S'il avait été français, il aurait été jugé par une cour de justice, condamné à mort et fusillé. M. Quilici, député de Constantine, hurlait : "Il est encore temps." Voilà l'atmosphère à laquelle nous avions à faire face.

Vous dites : "Quel gâchis !" Mais replacez-vous dans l'atmosphère. Enfin, vous êtes d'âge à vous rappeler la journée des barricades, d'âge à vous rappeler le complot des généraux. Or, nous étions sous la Ve et c'était de Gaulle. Sous la IVe, quand c'était Robert ou Maurice Schumann et qu'il y avait cinq gouvernements en trois ans dont certains duraient quarante jours et d'autres un peu moins, vous imaginez ce que ça pouvait être. Nos Présidents du Conseil, je vous raconte une histoire qui est tout de même assez caractéristique.

Je suis venu, sous un de ces gouvernements très inquiets de la situation en Tunisie avec mon dossier sous le bras pendant quatre ou cinq semaines de suite, décidé à placer le Président de la République qui avait une magistrature morale, mais il l'avait, elle n'était que morale mais il l'avait, et le Gouvernement devant leurs responsabilités. Auriol voyait clair dans l'affaire tunisienne mais je vous dirai après comment il paralysait notre politique allemande car il fallait bien que tout le monde paralysa quelque chose. J'ai jamais pu faire mon exposé et quand, finalement, je me suis fâché, le Président du Conseil qui était Pleven, m'a dit : "Quoi que tu dises, tu m'enlèves tant de voix, si ta conclusion est celle-ci, tu m'enlèves les voix du groupe Martinaud-Déplat, si ta conclusion est celle-là tu... Alors tu veux que nous soyons renversés un petit peu plus tôt que nous le serons de toute manière ?" Voilà le genre de choses qu'on entendait.

De même que M. Vincent Auriol, obsédé par la politique de rapprochement avec l'Allemagne qu'il avait pratiqué entre les deux guerres et qui s'était terminé comme vous le savez, voulait pratiquer maintenant celle qu'il aurait dû pratiquer en 1954, en 1925 par exemple, nous reprochait véhémentement de ne pas exiger de l'Allemagne le paiement des réparations parce que le parti socialiste entre les deux guerres avait une bête noire qui était les réparations. Comme il le regrettait, il voulait faire payer les réparations à Adenauer, et on perdait des heures et des heures. En réalité, le Président du Conseil était toujours un homme qui s'appelait Pleven ou qui s'appelait Pinay ou qui s'appelait Laniel. Je parle de ceux qui ont duré et qui louvoyaient, louvoyaient

intelligemment et prudemment, en patriotes qu'ils étaient mais louvoyaient tout de même parce qu'ils n'avaient pas envie de mourir.

M. Vaïsse : Mais l'Indochine, vous avez suivi ?

M. Schumann : Je n'ai pas pris de responsabilités directes dans l'affaire indochinoise. Là, ce n'est pas possible, c'est une affaire qui allait plus haut, beaucoup plus haut même, même Robert Schuman n'y prenait pas de responsabilités directes mais je le voyais revenir pâle et défait de certaines rencontres me disant : "Quelqu'un vient de me dire mais qu'est-ce que nous faisons là ? Quand allons-nous en partir ?" -Et je disais : "Qui est ce quelqu'un M. le Président ?" Et il me répondait : "De Lattre de Tassigny." Qui pourtant avait redressé la situation militaire.

Alors, l'Indochine, j'y ai été mêlé. La responsabilité précise que j'ai eue, c'est la négociation, vous trouverez ça dans les télégrammes du Quai. C'est la négociation avec les Américains pendant que Georges Bidault était à Genève. J'ai tout de suite compris parce que l'ambassadeur de France ne me mentait pas et parce que M. Daridan (encore vivant, que vous feriez bien d'interroger) qui était ministre conseiller de l'ambassade à Washington, venait me voir, faisait la liaison et disait la vérité : "M. le Ministre, j'ai le devoir de vous dire, Maurice, j'ai le devoir de vous dire" (à ce moment-là on ne se tutoyait pas encore) "que vous n'obtiendrez pas des Américains ce que M. Bidault espère en obtenir."

M. Vaïsse : Alors qu'est-ce que M. Bidault espérait obtenir ?

M. Schumann : Attention ! Il espérait obtenir sous un certain nombre de conditions (tout ça est dans le télégramme du Quai) un engagement de l'Amérique dans l'affaire. Il espérait obtenir cela. Je suis témoin alors d'une scène qui s'est déroulée un samedi à un déjeuner au Quai (je ne peux pas me retrouver dans le salon des perroquets, c'est comme ça qu'on l'appelle, sans revoir cette scène) où il est absolument vrai que Foster Dulles lui a dit : "Voulez-vous une bombe atomique ?" Et alors, chapeau, Georges Bidault qui était hanté par la crainte du départ et de la défaite, je dis : "Chapeau !", Georges Bidault me dit : "Vous qui parlez parfaitement l'Anglais, expliquez-lui que ça ne peut pas être sérieux." Et je mourrai sans savoir si c'était sérieux ou non parce que Dulles, je le sais très bien puisque j'avais été avec lui à la Commission en Corée des Nations-Unies à New York pendant des mois, était un personnage impénétrable. Je ne peux pas croire que c'était sérieux. Je ne peux pas croire que Dulles nous avive, vous imaginez : "On va vous donner une bombe atomique, vous en ferez ce que vous voudrez...", enfin c'est complètement inimaginable alors qu'eux n'ont pas jeté la bombe atomique, ils ont eu raison, d'ailleurs, sur la Corée du Nord. C'est complètement inimaginable et il le lui a dit bel et bien.

Nous avons voulu, d'ailleurs, c'était tout mon but pendant que j'étais à New York, lier la solution de l'affaire indochinoise à la solution de l'affaire coréenne, nous voulions étendre la pacification.

Cette négociation, je l'ai menée à New York, j'ai obtenu d'ailleurs l'accord du représentant permanent de l'Amérique qui parle aussi bien français que je parle anglais, il avait été élevé à Paris, qui était Cabot Lodge¹⁰, le concurrent de Kennedy aux élections sénatoriales du Massachusetts. Mais l'accord de Cabot Lodge n'a pas suffi. Déjà, l'Amérique a voulu tirer son épingle du jeu coréen indépendamment comme elle a ensuite tiré son épingle du jeu indochinois dans les conditions que vous savez en 1973. Donc, nous avons cherché à internationaliser non pas le conflit mais la solution du conflit. Nous avons cherché d'abord au moment des négociations d'Amunja¹¹, nous avons le droit de les chercher puisque nous avons participé à la guerre de Corée sous les Casques Bleus, et nous l'avons cherché ensuite au moment des difficultés militaires.

Maintenant je vais vous apporter un témoignage que vous n'avez peut-être pas et que je ne publierai pas, même dans mes mémoires, et qui est fondamental pour l'histoire. J'ai assisté au Conseil de la Défense nationale où a été décidée la bataille de Dien Bien Phu. Vous avez l'air informé ?

M. Vaïsse : Je suis un peu toutes ces affaires-là, oui, en effet.

M. Schumann : Quand j'ai rédigé ce chapitre des mémoires de Laniel, j'y ai fait une allusion mais pas trop détaillée. Est arrivé le général Dalar¹² qui nous a exposé ce qu'il voulait faire. C'est là que j'ai entendu le mot *Dien Bien Phu* pour la première fois, que j'ai vu la cuvette, etc. M. Laniel, qui est un homme que je respecte beaucoup et a fait toute la guerre de 1914, a eu cette phrase : "Mais mon Général, moi, avec quelques canons je me charge de l'écraser votre cuvette." Il a annoncé ce qui allait se passer. Réaction du général Dalar : "Qu'est-ce que c'est que ce *pékin* qui ne connaît rien à la stratégie et à la tactique." Malheureusement, la décision a été prise de le laisser faire.

Mais encore quel gâchis comme vous dites si bien. Pleven sentant le danger, étant ministre de la Défense, est allé là-bas et Laniel, avant son départ, l'a supplié, il lui a dit : "Écoutez, je sens que cette affaire va mal tourner, essayez d'arranger les choses." Et Pleven est revenu en me disant : "C'est trop tard, on ne peut rien changer." L'absence totale de subordination de l'autorité militaire, qu'il s'agisse de la prison de La Galite, qu'il s'agisse de la cuvette de Dien Bien Phu a eu des effets déplorables. C'est toute l'histoire, d'ailleurs, de l'empire, nous reconnaissons que la colonisation avec ses mérites s'était faite dans ces conditions. Malheureusement, la décolonisation aussi s'est faite dans ces conditions, jusqu'au jour où le Général est arrivé, si vous lisez attentivement, avant le dernier volume publié par l'amiral de Gaulle, Les lettres et carnets, qui confirment pleinement ce que j'ai vécu moi-même dans les moindres détails parce que le Général me tenait au courant.

¹⁰ Henry Cabot Lodge Jr. (5 juillet 1902 - 27 février 1985) est un diplomate et homme politique américain. Il fut ambassadeur des États-Unis aux Nations unies, sénateur républicain représentant le Massachusetts, et, en 1960, candidat à la vice-présidence des États-Unis, colistier de Richard Nixon.

¹¹ Orthographe à vérifier.

¹² Orthographe à vérifier.

J'étais Président de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée Nationale à l'époque, le Général me tenait absolument au courant.

Le Général a eu le plus grand mal à imposer sa politique en Algérie dès le début et quand Salan et les partisans de Salan disent : "Il nous a trompé." Ce n'est absolument pas vrai ! Le député lambda peut dire : "Il m'a trompé, moi, j'ai cru qu'il était pour l'Algérie française, je me suis fait élire sur ce programme." Bidault lui-même peut peut-être le dire mais pas Salan, mais pas Challe¹³ car il leur a exposé sa politique, ses intentions et ses desseins dès 1958 dans les termes les plus nets.

J'ai fait un article mémoire évidemment, j'ai fait un article où j'explique tout ça preuves en main et textes en main.

Quand vous voyez la difficulté qu'à eu de Gaulle, qui été de Gaulle avec son caractère et ses pouvoirs, à pratiquer SA politique en Algérie, vous vous expliquez qu'il y ait eu depuis le début jusqu'à la fin de l'aventure coloniale, divorce entre le Pouvoir civil et le Pouvoir militaire quand le Pouvoir civil ne se contentait pas de laisser faire.

M. Vaïsse : Alors un autre exemple de ces relations difficiles entre le Pouvoir (*phrase inachevée*).

M. Schumann : Vous étiez au courant de ce que je vous ai raconté sur le Conseil de Défense National ?

M. Vaïsse : Oui, j'étais au courant non pas du détail, M. le Président, mais du fait qu'il y avait un désaccord entre les hommes politiques et les militaires sur le choix de Dien Bien Phu, parce que ce sont des choses qui commencent à se savoir grâce, soit aux papiers qui sont publiés, soit aux archives qui s'ouvrent puisqu'on est maintenant au-delà des trente ans, heureusement.

M. Schumann : Eh oui, c'est vrai. Est-ce que les archives des Comités de la Défense Nationale sont ouvertes ?

M. Vaïsse : Malheureusement non.

M. Schumann : Ils ne le sont pas. Moi, j'ai obtenu une autorisation spéciale pour tous les comités auxquels j'ai assisté. N'ayant jamais pris de notes j'ai dit : "Écoutez, c'est tout de même normal que j'ai le droit de les regarder pour le jour où j'écrirais mes mémoires, c'est gravé dans ma tête mais je pourrais commettre des erreurs de détails." Et là, j'y ai eu accès.

¹³ Maurice Challe est un aviateur et général français, né le 5 septembre 1905 au Pontet (Vaucluse) et mort le 18 janvier 1979 à Paris (XVI^e arrondissement). Il est le principal organisateur du putsch des généraux à Alger le 22 avril 1961.

M. Vaïsse : Parce qu'il y a évidemment beaucoup de choses qui sont aussi là et, tout à fait, fondamentales, malheureusement oui.

M. Schumann : C'est ce que je viens de vous dire. Et très importantes mais il y a de quoi rougir.

M. Vaïsse : Dernier aspect pour ne pas vous importuner trop longtemps, l'affaire du Maroc qui est tout de même extrêmement importante ?

M. Schumann : Ah, l'affaire du Maroc, j'ai encore quelque chose à vous dire qui est terrible. Je suis à New York, je dirige la délégation. J'ai emporté avec moi un télégramme signé Bidault, rédigé par Marshall mais signé Bidault : "Si le *pronunciamiento*¹⁴ auquel certains songent devait l'emporter, la France y aurait beaucoup plus à perdre que le sultan du Maroc." À ce moment-là, on disait le sultan. Le *pronunciamiento* veut dire ce qu'on a fait, c'est-à-dire le détronement et le renversement de Mohammed V.

Je vous ai parlé tout à l'heure de Cabot Lodge. J'étais donc dans mon bureau à la délégation : "Allô, Maurice, j'ai vraiment besoin de savoir, parce qu'il est question du Maroc demain aux Nations Unies, le problème qui va être posé c'est celui de l'inscription de l'affaire marocaine à l'ordre du jour, j'ai des instructions, je veux ménager la France, dis-moi où vous en êtes ?" Je lui dis : "Je viens te voir tout de suite." Je descends l'escalier avec le télégramme signé Bidault qui interdisait en réalité le détronement, et je me rappelle ça comme si j'y étais, j'arrive en bas et une secrétaire, que je connaissais depuis toujours puisqu'elle avait été dans les Forces Françaises Libres et avec le Général, hurle : "M. le Ministre, M. le Ministre !" - "Qu'est-ce qui se passe ?" - "Il y a une nouvelle formidable sur le vicaire, Mohammed V est détroné." Si bien que, supposez que ce soit arrivé une heure après, j'aurais été, moi, voir le chef de la délégation américaine pour lui remettre, car j'avais confiance en lui, la preuve écrite, de quoi avais-je l'air, que la France, que le gouvernement français interdisait le détronement. Non, alors là, j'ai réagi. J'ai envoyé une lettre à Bidault et je suis revenu à Paris quelques jours plus tard, exprès, et je suis allé voir Auriol à qui j'ai raconté ce que je viens de vous dire. J'ai dit : "Je n'ai pas le courage de rester, ce n'est pas possible. Vous devez comprendre que je me trouve dans une situation impossible, je ne veux même pas savoir si le détronement est justifié ou non. Ce que je sais, c'est qu'il est contraire aux instructions officielles, les seules que je connaisse." - "Êtes-vous sûr ?" (sic) Il parlait comme ça "Êtes-vous sûr que Bidault n'a pas dit au général Guillaume : allez-y je vous couvrez ?" Je lui dis : "Alors, ce que je sais c'est que le général Guillaume n'était pas là-bas." - "Justement !" répond Auriol qui avait certainement ses informations. Je lui dis : "Alors vous comprenez que je m'en aille ?". - "Vous ne pouvez pas faire ça." - Je lui dis : "Et comment est-ce que je ne peux pas

¹⁴ Un *pronunciamiento* est un procédé par lequel l'armée se déclare contre le gouvernement en place dans le but de le renverser. Signifiant « déclaration » en espagnol, le mot est emprunté dans plusieurs langues, dont le français et l'anglais. Le terme existe également dans sa version lusophone originale *pronunciamiento*. Pour son équivalent en dehors du monde hispanophone, on trouve des termes tels « déclaration », « appel » ou « memorandum ».

faire ça, M. le Président de la République ?" - "Eh bien, écoutez, Mitterrand (qui était ministre d'État) est venu me voir en me disant la même chose, en me disant qu'il voulait s'en aller, et je l'ai convaincu de n'en rien faire. Alors vous ne pouvez pas faire, vous, ami de Bidault, que ça va faire renverser le gouvernement, ça ne servirait à rien..." Et comme je n'ose pas employer un mot plus vrai que "cul militaire" comme un imbécile, je me suis incliné. Le malheur c'est que Mitterrand, lui, a démissionné sur un autre prétexte deux mois après. À ce moment-là, je ne pouvais plus démissionner parce que je ne pouvais plus invoquer... Il avait voté sur moi, je le vois maintenant je le lui rappelle. Je lui dis : "Quand je pense François qu'on a failli démissionner ensemble. Si tu avais démissionné ce jour-là, je démissionnais en même temps que toi." La dernière fois que je lui ai raconté ça, il m'a répondu : "Et tu serais ministre radical." Je lui ai dit : "Non, je suis trop vieux."

M. Vaïsse : En fait, vous en avez parlé aussi avec Georges Bidault ?

M. Schumann : Et comment.

M. Vaïsse : Qu'est-ce qu'il a répondu à ce que vous lui avez dit ?

M. Schumann : Je suis incapable de vous répéter ce qu'il m'a dit parce qu'il a bafouillé comme il savait le faire et je tire personnellement de ce bafouillage. Mollet et Lacoste ont fait exactement la même chose au moment de l'affaire Ben Bella. C'est tout l'engrenage de la politique coloniale. On prend sur place des responsabilités et, ensuite, on dit : "Couvrez-moi."

Vous savez, au fond j'ai écrit un livre sur la mort du duc d'Enghien, c'est ce qui est arrivé à Bonaparte. Bonaparte était fou de rage quand il a appris l'exécution. Il avait un intérêt majeur à ce que les douze questions qu'il avait rédigées, fussent posées mais il n'a pas voulu les avouer sur l'oreiller. Qui avait pris la responsabilité ? Mais lui avait une raison que n'avait pas Bidault, il était l'amant de la femme de Savary.

M. Vaïsse : Bidault avait une double politique ?

M. Schumann : Non, il avait un double langage, ce n'est pas pareil. C'est-à-dire que ce qu'il avait signé, je ne peux pas croire qu'il ait signé le télégramme rédigé par Marshall sans l'avoir bien lu, que tout soit possible. En tout cas, il l'a signé. Quand Edgard Faure a ramené le sultan, en quoi il a eu raison d'ailleurs, quand Edgard Faure l'a fait, je l'entends encore me disant : "Mais moi, je suis d'accord avec Bidault, j'ai ce télégramme, tu veux que je le lise à la tribune ?" J'ai dit : "Tu as le droit de le lire, je le sais par cœur. Si j'étais à ta place, je ne le ferais pas." Et il a eu la bonne idée de ne pas le faire.

Alors vous voyez, c'est une des rares choses que j'ai du mal à pardonner à Bidault. En réalité, sa raison lui disait : "Il ne faut pas déposer le sultan." Ses nerfs pour ne pas dire son cœur le poussaient dans le sens de l'armée et voilà. Il a choisi comme choisissait un ministre de la IVe, en ne choisissant pas, ce qui était une façon de choisir. Maintenant vous avez une éminente collègue qui était sa femme, qui est d'une grande influence sur lui et vous savez dans quel sens ça s'exerçait.

M. Vaïsse : Est-ce que vous avez eu l'occasion de parler avec les Américains et les Anglais des problèmes allemands, etc. Est-ce que vous avez participé par exemple à la réunion des ministres des Affaires étrangères à Berlin, concernant l'Allemagne ?

M. Schumann : À cette époque, non, je gardais la maison. Le fameux conseil, qui a été capital, du 12 septembre 1950, où Benvine¹⁵ dit : "Ça ne peut pas durer, il faut que vous acceptiez le réarmement de l'Allemagne, c'est là tout le sort de la CED." C'est une date décisive, cruciale, et ça je le vis à Paris. Robert Schuman a eu le mérite dans les méandres de la IVe d'empêcher la rupture de cette politique et de la rendre irréversible, il a rendu un immense service tout en souffrant terriblement. C'est une chose dont le grand public n'est pas conscient, la souffrance de l'homme public.

M. Vaïsse : De juin 1954 à janvier 1956, est-ce que vous n'avez pas un peu l'impression, quand vous n'êtes plus au gouvernement, que (*phrase inachevée*).

M. Schumann : Que la terre s'est arrêtée de tourner ? Non, pas du tout.

M. Vaïsse : Que les deux gouvernements qui vous suivent défont toute la politique que vous avez menée au cours des années 1951 à 1954 ?

M. Schumann : Oui, ils la défont.

M. Vaïsse : De la Tunisie, du Maroc, de l'Algérie...

M. Schumann : Ils la défont dans ce qu'elle avait de mauvais, Tunisie et Maroc, et ils la défont dans ce qu'elle avait de bon, l'Europe. Heureusement, Robert Schuman en avait fait assez pour que ça ne puisse pas être renversé mais ils défont. J'ai été très conscient qu'ils défont.

Mais attention, j'ai pris mes responsabilités dans l'affaire marocaine. J'ai pris toutes mes responsabilités, j'ai présenté un rapport au conseil national du MRP pour approuver, sans réserve, la politique marocaine d'Edgard au moment où, hélas, les ministres gaullistes démissionnent (Triboulet, Gérald Koenig, etc.). Je me demande avec qui le général de Gaulle est d'accord parce

¹⁵ Orthographe à vérifier.

que je sais ce que le général de Gaulle pense du roi du Maroc, du sultan du Maroc comme on dit à l'époque, bref, je prends toutes mes responsabilités, je soutiens à fond la politique marocaine d'Edgard, c'est mon premier grand conflit public avec Bidault. Il y a un débat et c'est là qu'il y a eu cet échange de propos, il me dit : "Mais enfin, aux Affaires étrangères je n'étais pas seul." Et je lui réponds : "Je suis solidaire de tout ce que vous avez fait et tout ce que vous avez signé y compris l'interdiction de déposer le roi du Maroc." Il n'a pas insisté. Ça, c'est une discussion en pleine réunion de groupe, une discussion très rude.

M. Vaïsse : M. le Président, je crois qu'il ne nous reste plus qu'à vous remercier beaucoup pour nous avoir accordé cet entretien.

M. Schumann : Encore une étape, je finis par avoir le sentiment que je devrais écrire mes mémoires.

M. Vaïsse : Mais oui, absolument, tout à fait.

M. Schumann : Seulement, j'ai la fibre romanesque et je suis vieux. Comme mon dernier roman fait 200.000 exemplaires, j'en écris un quatrième et puis, après ça, c'est fini. Je n'ai plus qu'un chapitre à écrire d'ailleurs.

Fin de l'entretien